

# LE CENTRE EUROPÉEN DE LA CULTURE



en partenariat avec

LA FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES  
L'INSTITUT DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES  
LE CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES EUROPÉENNES

organise

**UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE**

avec

**HENRI OBERDORFF**

PROFESSEUR DE DROIT EUROPÉEN  
INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

sur le thème de

« *Les répercussions juridiques et politiques après  
l'échec du référendum français* »

**MERCREDI 15 juin 2005 à 18 h 15**

**UNI MAIL - salle R 170**

**Entrée libre**

**Conférence organisée en collaboration avec  
la Fondation Latsis et le Forum suisse de politique internationale**

Le Centre européen de la culture a été fondé par Denis de Rougemont à Genève  
le 7 octobre 1950 en application de la Résolution culturelle du Congrès de La Haye de 1948